



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-36873>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-36873**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Forme juridique de l'acheteur** : Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

**Activité de l'entité adjudicatrice** : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : FABRICATION D'UNE PELLE MECANIQUE RAIL-ROUTE POUR LES INTERVENTIONS SUR LES VOIES DU METRO ET DU TRAMWAY DE LA REGIE DES TRANSPORTS METROPOLITAINS (RTM)

**Description** : Le présent marché public est passé selon une procédure avec négociation, en application des articles L2124-3, R2124-4 et R2161-21 à R2161-23 du Code. Il s'agit d'un accord-cadre au sens des articles L2125-1.1° et R2162-2 et suivants du Code. L'accord-cadre est conclu avec un seul opérateur économique et exécuté par l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence préalable. En application de l'article R2162-4 du Code, l'accord-cadre est conclu sans montant minimum d'engagement et avec un montant maximum d'engagement de 1 500 000,00 euros HT sur la durée de l'accord-cadre, à savoir 5 ans. Le présent accord-cadre est un marché public industriel. Il se réfère au Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics industriels (CCAG/MI), approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021. La durée de l'accord-cadre est de cinq ans ferme, à compter de sa date de notification. Les variantes sont autorisées dans le cadre de la présente procédure, pour la fabrication d'une pelle mécanique rail-route avec un moteur électrique, dans les conditions définies à l'article 3.5 du Règlement de la consultation Phase candidature, joint en annexe du présent Avis d'appel public à la concurrence.

**Identifiant de la procédure** : 83e80bf2-e7c8-4033-9e86-0cd7a51cb264

**Identifiant interne** : Affaire N°EM/CH/23/111

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**La procédure est accélérée :** No

#### 2.1.1 **Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 43261000 Pelles mécaniques

#### 2.1.2 **Lieu d'exécution**

**Ville :** Marseille

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

#### 2.1.3 **Valeur**

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,500,000 EUR

#### 2.1.4 **Informations générales**

**Informations complémentaires :** Le montant estimé de l'accord-cadre est compris entre 500 000 euros HT et 850 000 euros HT sur la durée du contrat (5 ans).

**Base juridique :**

Directive 2014/25/UE

## **Section 5 - Lot**

### 5.1 **Lot :** LOT-0001

**Titre :** FABRICATION D'UNE PELLE MECANIQUE RAIL-ROUTE POUR LES INTERVENTIONS SUR LES VOIES DU METRO ET DU TRAMWAY DE LA REGIE DES TRANSPORTS METROPOLITAINS (RTM)

**Description :** La RTM doit entretenir les voies du métro et du tramway. Afin d'assurer les prestations nécessaires pour le maintien en bon état de fonctionnement des voies, la RTM doit faire l'acquisition d'une pelle mécanique qui est polyvalente en rail-route. Des équipements complémentaires pourront être commandés pendant la durée du contrat. Le présent accord-cadre ne prévoit pas l'installation de ces équipements sur la pelle mécanique mais uniquement la fourniture. Il est précisé que les prestations de maintenance de la pelle mécanique ne sont pas comprises dans le présent accord-cadre.

**Identifiant interne :** La présente consultation n'est pas allotie.

#### 5.1.1 **Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 43261000 Pelles mécaniques

#### 5.1.3 **Durée estimée**

**Autre durée :** Inconnu

#### 5.1.4 **Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.6 **Informations générales**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : A ce stade de la procédure, la RTM met en ligne sur [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) le règlement de la consultation « Phase candidature » et ses annexes, composant le Dossier de consultation au stade de la candidature (DAC) comprenant : - Annexe 1 : Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants (DC1). - Annexe 2 : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (DC2) et son annexe relative à la présentation des références du candidat. - Annexe 3 : Cahier des Clauses Particulières (CCP). Ne seront pas admises les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles L2141-1 à L2141-6 et en application des articles R2142-1, R2143-3, R2142-3, R2142-4 et R2143-16 du Code de la Commande Publique, ou qui ne présentent pas des garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes eu égard aux articles R2142-6 à R2142-14 du Code et eu égard au contenu des documents demandés au titre de l'article R2143-11 du Code. Pour présenter sa candidature, le candidat transmet les documents suivants: 1/ Le formulaire DC1 « Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants », (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). Document mis à disposition sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com). Chaque candidat (entreprise unique, mandataire, cotraitant ou tout autre opérateur économique présenté dans la candidature) doit transmettre en plus du document sus énoncé : 2/ Le formulaire DC2 « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). Document mis à disposition sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com). 3/ Le chiffre d'affaires global sur les trois derniers exercices disponibles (durée inférieure autorisée pour les sociétés nouvellement constituées). A ce titre, le candidat renseigne la rubrique F1 du formulaire DC2. 4/ Une liste des principales références pour des prestations similaires à l'objet du contrat à passer au cours des trois dernières années (durée inférieure autorisée pour les sociétés nouvellement constituées). Les références détailleront notamment l'objet, le montant, la date et le caractère public ou privé du destinataire et le cas échéant le nom dudit ou desdits destinataires (références qui concernent soit l'entreprise unique présentant sa candidature seule soit le mandataire et/ou les membres d'un éventuel groupement. Les références peuvent concerner d'autres éventuels opérateurs économiques dans le cas où leurs capacités doivent être prises en compte). Les références peuvent concerner soit l'entreprise unique présentant sa candidature seule, soit le mandataire et/ou les membres d'un éventuel groupement. Afin de faciliter la présentation des références, le candidat renseigne l'annexe 1 du DC2 relative à la présentation des références. Il est précisé qu'en cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution

de l'accord-cadre. Il est rappelé que le DUME est accepté pour la présentation de la candidature. Recours aux capacités d'autres opérateurs économiques: Un opérateur économique peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs (article R2142-3 du Code de la Commande Publique). Dans ce cas, le candidat justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché (article R2143-12 du Code).

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La valeur technique, pondérée à 34%, est appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de deux sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : Sous-critère 1 (50%) : Niveau de pression hydraulique de la pelle mécanique, analysé au vu des éléments produits en partie 1 du mémoire technique. - Sous-critère 2 (50%) : Niveau sonore à l'extérieur de la pelle mécanique, analysé au vu des éléments produits en partie 2 du mémoire technique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 34

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Les prix, pondérés à 66%, sont analysés compte tenu du montant résultant du Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED), annexe 1 de l'Invitation à Soumissionner (IS), dont les prix unitaires sont identiques à ceux du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), annexe 1 de l'Acte d'Engagement (AE).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 66

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com/>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Description de la garantie financière :** Pour la fabrication de la pelle mécanique rail-route uniquement (poste 1 du BPU), en vertu des articles R2191-32 à R2191-35 du Code, il est prévu, à la charge du Titulaire, une retenue de garantie. Ladite retenue de garantie est prélevée par fraction sur chacun des versements autres que l'avance. Le montant de la retenue de garantie ne peut être supérieur à 5% du montant initial du marché augmenté, le cas échéant, du montant des modifications en cours d'exécution. La retenue de garantie pourra être remplacée, à la demande du titulaire et sous réserve de l'accord exprès de l'entité adjudicatrice, par une caution personnelle et solidaire établie suivant le modèle remis au titulaire (fixé par arrêté). Il n'est pas prévu de retenue de garantie pour les postes 2 à 13 du Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

**Date limite de réception des demandes de participation :** 15/04/2024 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 10 MONTH

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Pas de code d'obligation d'exécution

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Les candidats peuvent présenter une proposition soit en tant que candidat individuel soit sous la forme d'un groupement. Aucune forme de groupement n'est imposée par l'entité adjudicatrice. Conformément à l'article R2142-21, la RTM a interdit aux candidats de présenter pour un marché plusieurs candidatures en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements. Conformément à l'article R2142-26 du Code, il est rappelé que la composition d'un groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf dans les cas énoncés dans ledit article. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, il est précisé que le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code. Il est à noter que l'habilitation du mandataire par les membres du groupement sera à joindre dans le dossier de candidature.

**Montage financier :** Les prestations objet de la présente consultation, sont financées sur le budget d'investissement de la RTM. Les prestations relatives au présent accord-cadre ouvrent droit au versement d'une avance et au paiement d'acomptes, dans les conditions prévues dans le Règlement de la consultation "Phase candidature" joint au présent Avis d'appel public à la concurrence. Pour la fabrication de la pelle mécanique rail-route uniquement, en vertu des articles R2191-32 à R2191-35 du Code, il est prévu, à la charge du Titulaire, une retenue de garantie.

**Informations relatives aux délais de recours :** Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal Administratif de Marseille: 22/24 rue Breteuil, F - 13006 Marseille, Tél : +33 491134813 Organe chargé des procédures de médiation : Le Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou des Litiges relatifs aux Marchés Publics de Marseille, Préfecture de la région PACA Secrétariat

général pour les affaires régionales, Place Félix-Baret CS 80001 Marseille cedex 6, F - 13282 Marseille

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui traite les offres :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Numéro d'enregistrement :** RTM

**Adresse postale :** Siège social de la RTM: 79, boulevard de Dunkerque

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13235

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Régie des Transports Métropolitains (RTM) - Département Achats-Approvisionnements-Magasins 80, boulevard du Métro 13013 Marseille

**Adresse électronique :** marchespublics@rtm.fr

**Téléphone :** 0491105139

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 5fceed46-643a-4d9e-898f-ccf0545e1332 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 28/03/2024 à 09:30

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 28/03/2024